

Conditions de travail à la PIC

La direction de la PIC Marseille Provence Alpes feint de s'étonner qu'aucune organisation syndicale ne soit présente à la réunion du 02 mai. En effet dans le « *communiqué* » la direction rajoute « *sans nous prévenir* ».

Pourtant, dès le 29 mars, après les suicides de deux cadres en moins d'une semaine, montrant douloureusement le malaise ressenti par les postier-ères, l'ensemble des organisations syndicales de la PIC MPA ont déclaré qu'elles ne participeraient à aucune audience ou bilatérale avec la direction tant que nationalement, le Courrier n'ouvrirait pas de véritables négociations sur l'emploi, les conditions de travail, etc.

La direction de la PIC MPA affirme vouloir construire, ensemble, notre PIC dans la sérénité...

- **Comment peut-elle parler de sérénité** quand le 27 avril, les représentants CHSCT SUD constatent que sur 59 agents présents de la brigade 22h/06h, il y a 20 titulaires, 12 CDD et 27 intérimaires ??? Bafoué l'accord conclu avec l'ensemble des organisations syndicales sur la précarité dans le centre ?

- **Cette gestion inique** aggrave la vie des postier-ères qui doivent tout à la fois former des intérimaires et autres CDD « *kleenex* », travailler et essayer de sauver la Qualité de Service dans des conditions de travail déplorables.

- **Comment peut-elle parler de sérénité** quand SUD, depuis le mois de février, a demandé une audience au sujet des postier-ères « *en sureffectifs* » du CTE de Bouc Bel Air subissant la fermeture de leur centre, sans réponses des directions (*PIC et DOTC 13*) jusqu' au 02 mai ?

- **Comment peut-elle parler de sérénité** quand lors de l'audience du 29 mars, la direction annonce que l'objectif de la PIC MPA c'est 50% de « **Lettre Verte** » traitée en J+2 et en jour et maintenir le cap de « **moins 40 emplois** » sur l'année 2012. **Pour SUD** cela signifie suppression d'emplois en nuit, création de boulangères, travail supplémentaire en jour, mutations d'office internes et externes, comme cela s'est fait sur d'autres PIC ?

Le 12 avril, Jean Paul BAILLY, a annoncé la mise en place immédiate de 10 mesures pour tous-tes les postier-ères : **la 5^{ème} mesure précise « un délai d'au moins 2 ans est respecté entre deux réorganisations pour mieux prendre en compte les enjeux de chacun ».**

C'est pour cela que SUD exige la prolongation de l'accord « horaires » de la PIC MPA au moins jusqu'au 31/12/2013.

Face au mutisme des directions, SUD appelle avec les autres organisations syndicales à la **Grève Nationale le 22 mai** pour « **L'OUVERTURE de VERITABLES NEGOCIATIONS** » sur les PIC et CTC.

**Ensemble, reconstruisons notre PIC
pour travailler sereinement.**

Nous exigeons :

- L'arrêt de l'intérim
- 4 agents par MTI-PF
- Grade de Base en 2.1 pour tous ou son équivalent en grade de reclassement
- La prolongation de l'accord « horaires » au moins jusqu'au 31/12/2013
- Aucune suppression d'emploi en 2012 et comblement des emplois manquants par des CDI à temps complets

